



Action du 24 avril 2025



La CGT Finances Publiques 62 a organisé à nouveau son action les Impôts du Cœur ce 24 avril 2025 à Avion de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 au cœur du marché face à la mairie.

Nous avons rendu aux usagers un réel service public de proximité en aidant gratuitement à effectuer leurs démarches concernant les impôts (renseignements et aide à la déclaration de revenus notamment).

Nous luttons pour un accueil fiscal de qualité et de proximité de pleine compétence avec la revendication de la réimplantation des services publics dans les territoires.

Le gouvernement éloigne les services publics, la CGT a cœur de les ramener à ceux qui en ont besoin !

Pour la CGT, les services publics ne sont pas une dépense. Au contraire, ils sont créateurs de richesse, notre patrimoine commun, un investissement durable pour l'avenir, une solidarité active, le moyen de rendre effective l'égalité des droits et de satisfaire les besoins de toutes et tous.

Ils sont la richesse de celles et ceux qui n'en ont pas ! Ils assurent la présence de la République partout sur le territoire. Ils réduisent les inégalités et ont vocation à rendre notre société plus juste et plus équitable. Ils restent un des remparts aux inégalités et aux violences d'une société capitaliste, masculiniste et patriarcale.

Que serait l'État sans ses 5,5 millions d'agents publics qui interviennent à chaque moment de notre vie et dont 9 sur 10 sont au contact direct de la population (fonctions publiques d'État, Hospitalière et Territoriale) ?

S'agissant plus particulièrement de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et de ses agents, leur rôle central doit être souligné ! Sans notre concours, les salaires des agents publics, les pensions des agents de l'État, les factures de tous les ministères, hôpitaux, collectivité locales et opérateurs publics ne pourraient pas continuer à être payés en temps et en heure. Sans nous, les impôts ne pourraient pas continuer à être perçus. Sans nous pas de financement des services publics. Nous contribuons à la continuité de l'État et au consentement à l'impôt.

Et pourtant... les gouvernements successifs s'acharnent à démanteler l'administration fiscale et ses missions, au détriment de la population et des recettes de l'État. Les politiques successives se sont défoulées sur les agentes et agents, jusqu'à parfois les rendre malades de leur travail poussant certains collègues à bout...

Le nouveau maillage territorial envisagé à la DGFIP ne répond pas aux attentes de la population en termes de service public de proximité, notamment en zone rurale ou péri rurale. De plus, les citoyens, notamment les plus fragiles comme les 14 millions de victimes d'illectronisme, doivent bénéficier d'un service public efficace qui répond à leurs besoins. Leur tournant le dos, la DGFIP a profité de la pandémie du Covid en

*2020 pour accélérer sa dématérialisation, qui éloigne encore plus les usagers du service public.
Avant la crise COVID, les services de la DGFIP recevaient plus de 15 millions d'usagers.*

À titre d'exemple, selon le bilan de la DGFIP sur l'accueil en 2023, une des premières raisons des visites ou contacts téléphoniques (allongés sensiblement) concerne des demandes de renseignements sur les revenus à déclarer, la composition du foyer fiscal, les réductions et charges ou encore la déclaration automatique !

L'administration mène une course de vitesse qui ignore le service à l'utilisateur, aux antipodes du service public, socialement utile, que la CGT défend, notamment pour couvrir les besoins de proximité.

La CGT Finances Publiques revendique un maillage de services de pleine compétence à la hauteur des réalités socio-économiques et géographiques de chaque territoire, pour accomplir l'ensemble des missions au plus près des usagers et ainsi rompre avec l'affaiblissement des finances publiques et de leur réseau de proximité.

En abandonnant les territoires et en les privant d'un service public régalien essentiel, le gouvernement fragilise la cohésion nationale.

Résultat : un réseau qui est déstructuré dans son ensemble, des agents qui travaillent dans une instabilité permanente... et un manque de cohérence pour les usagers.

Si la création des espaces France services, lieux d'accueil généralistes en proximité, a constitué un élément de réponse aux préconisations émises par le Défenseur des droits en 2019, celui-ci a toujours insisté sur la nécessaire présence au sein de ces lieux d'accueil de proximité de « représentants » de chacun des services concernés, ce qui ne figure pas dans le cahier des charges de France services.

Pour la CGT Finances Publiques, ce sont de véritables « fourre-tout » (9 partenaires), des « boîtes aux lettres » sans véritable compétence, sous dotés en effectifs sous formés au regard de l'étendue des services publics théoriquement concernés, financés en grande partie par des collectivités territoriales dont les recettes ne cessent de baisser, sans aucune garantie de pérennité.

Les services de la DGFIP ainsi que tous les services publics de proximité doivent être réimplantés sur tout le territoire.



CO-SECRETAIRE DÉPARTEMENTAUX

CGT FINANCES PUBLIQUES 62

 cgt.ddfip62@dgfip.gouv.fr

AMANDINE KOSLOWSKI

 amandine.koslowski@dgfip.finances.gouv.fr
 06.68.20.37.09

Julien ALEKSANDEREK

 Julien.aleksanderek@dgfip.finances.gouv.fr
 06.24.15.55.90

 LE LUTTIN CGT DDFIP 62

 CGTDDFIP62

 CGT_DDFIP62